



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Grangeneuve ; Institut agricole de l'Etat de Fribourg
Route de Grangeneuve 31, 1725 Posieux

Grangeneuve

Institut agricole de l'Etat de Fribourg IAG
Landwirtschaftliches Institut des Kantons Freiburg LIG

Centre de conseils agricoles
Landwirtschaftliches Beratungszentrum
Production animale
Tierproduktion

Route de Grangeneuve 31, 1725 Posieux



**Service de la sécurité alimentaire
et des affaires vétérinaires SAAV
Amt für Lebensmittelsicherheit
und Veterinärwesen LSVW**

Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez

Réf: JCP

T direct: +41 26 305 58 97

Courriel: Jean-Charles.Philipona@fr.ch

Grangeneuve, le 25 octobre 2017

Groupe de réflexion BVD du canton de Fribourg : rapport intermédiaire

1. Contexte – Mise en place du groupe

Programme national d'éradication

Depuis 2008, sous l'impulsion des Fédérations nationales d'élevage, le Conseil fédéral, d'entente avec l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV), a décidé une campagne d'éradication de la diarrhée virale bovine (BVD) sur tout le territoire national.

Durant la première phase (de 2008 à 2012), dès leur naissance, tous les veaux étaient systématiquement soumis à un test de dépistage du virus de la BVD (prélèvements combinés avec la marque auriculaire lors de l'identification des bovins dans les cinq premiers jours de vie). Ainsi, on a pu identifier et éliminer rapidement les animaux positifs (IP) qui excrètent du virus. Ce processus a permis de baisser le taux d'infection en Suisse (prévalence) de 2 % à 0,5 % (fin 2012).

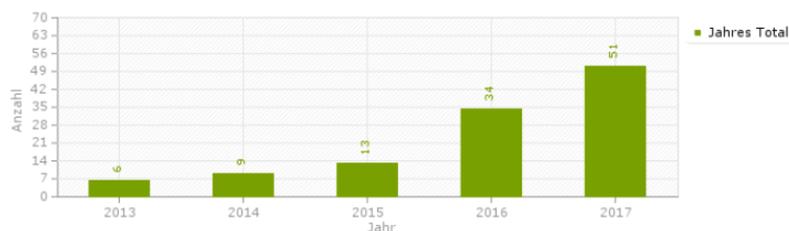
La deuxième phase d'éradication a commencé en janvier 2013. Au lieu de tester tous les veaux nouveau-nés pour savoir s'ils sont infectés par le virus de la BVD, la Confédération a mis en place une surveillance passive du cheptel bovin suisse qui fait l'objet d'analyses de recherche d'anticorps contre la BVD (dépistage sérologique) par le prélèvement d'échantillons de lait de citerne dans les exploitations commercialisant du lait et d'échantillons de sang dans les abattoirs (programme RiBeS) pour les exploitations d'engraissement de bovins. Selon l'OSAV, ces deux échantillonnages suffisent pour empêcher la propagation du virus de la BVD sur le territoire national.

Contexte fribourgeois

Depuis 2013, soit le début de la deuxième phase d'éradication sur le plan national, l'Etablissement d'assurance des animaux de rente du canton de Fribourg (Sanima), en collaboration avec le Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV) ont mis en place une mesure cantonale additionnelle de surveillance de la maladie. Il s'agit de tester systématiquement les jeunes veaux morts (des mort-nés ou des veaux qui n'ont vécu que quelques semaines) livrés dans des centres

collecteurs régionaux de déchets animaux. En effet, la commission administrative de Sanima avait estimé que l'arrêt des dépistages systématiques des cadavres de veaux était prématuré.

Cette mesure supplémentaire n'a pas empêché une augmentation du nombre de cas de BVD dans les exploitations fribourgeoises, particulièrement dès 2016 (voir le graphique ci-dessous).



Jahr	1. Quartal	2. Quartal	3. Quartal	4. Quartal	1. Halbjahr	2. Halbjahr	Jahrestotal ¹⁾	Jahrestotal CH ²⁾	% der CH-Fälle ³⁾
2013	1	1	0	4	2	4	6	59	10.17%
2014	2	1	1	5	3	6	9	44	20.45%
2015	6	2	1	4	8	5	13	92	14.13%
2016	13	6	7	8	19	15	34	118	28.81%
2017	23	11	14	3	34	17	51	184	27.72%
Total	45	21	23	24	66	47	113	497	22.74%

(données au 05.10.2017 : les informations du 4^{ème} semestre 2017 sont incomplètes)

Les facteurs à risque pour de nouvelles infections sont surtout liés au trafic des animaux : commerces de bétail, rassemblements de bétails, estivages (troupeaux mélangés au niveau des alpages) ou erreurs de marquage ou d'annonces à la banque de données du trafic des animaux (BDTA).

Fribourg est un canton particulièrement touché par les cas de nouvelles infections du fait de sa dynamique au niveau de l'élevage (vente de bétail, participation aux expositions, intensité des mouvements de bovins entre exploitations) et de l'importance de son économie alpestre (estivage de bovins).

Mise en place du groupe de réflexion

Inquiète par la recrudescence du nombre de cas de BVD dans le canton, la Fédération fribourgeoise d'élevage Holstein s'est approchée de l'Union suisse des paysans. Une rencontre entre des organisations nationales (USP, OSAV, Holstein Switzerland, Producteur suisse bétail bovin et Communauté de travail des éleveurs bovins suisses) et cantonales (SAAV, Sanima, Fédération fribourgeoise d'élevage Holstein et Swissherdbook Fribourg) a été organisée à Grangeneuve en date du 27 janvier 2017. Pour les éleveurs fribourgeois, il en est ressorti un sentiment de manque de coordination entre les différents partenaires et un soutien fédéral assez discret.

Ainsi, le 24 mars 2017, une seconde séance réunissant les différents acteurs fribourgeois a été organisée sous l'impulsion commune du SAAV et de Grangeneuve. Les organisations invitées ont pris la décision de mettre en place le « Groupe de réflexion BVD du canton de Fribourg » qui a pour objectif de travailler ensemble sur les mesures additionnelles (aux mesures obligatoires et en place sur le plan national) qui doivent permettre de contenir et de diminuer la maladie dans les exploitations du canton de Fribourg et de mettre en place une communication adaptée à la situation.

2. Organisation du groupe

Membres :

Organisation / Service	Nom	Prénom	Fonction
SAAV	Seitert	Grégoire	Président
SAAV	Panchaud	Erina	Membre
SAgri	Stöckli	David	Membre
Sanima	Bapst	Eric	Membre
Sanima	Roulin	Michel	Membre
Grangeneuve	Toffel	Pascal	Membre
Grangeneuve	Philipona	Jean-Charles	Secrétaire
FFHo	Pharisa	Dominique	Membre
SHB Fribourg	Morand	François	Membre
Vétérinaire praticien	Clément	Charles	Membre
Vétérinaire praticien	Gremaud	Christophe	Membre
SFEA	Vial Magnin	Céline	Invitée
SFEA	Dupasquier	Philippe	Invité

Organisation

Suite à la séance constitutive du 24 mars 2017, le groupe s'est réuni en séance plénière à trois reprises, soit les 10 avril, 3 mai et 6 septembre 2017. Lors de ces séances, une douzaine de mesures additionnelles ont été débattues (les principales sont détaillées ci-dessous) et des plans de communication ont été mis en place (voir également ci-dessous).

Deux séances supplémentaires ont été organisées avec une représentation du groupe :

- > le 30 mai 2017 avec une délégation de gardes-faune : mise en place d'une systématique de prélèvement d'échantillons sur la faune sauvage pour analyser la BVD dans le réservoir de la faune sauvage ;
- > le 5 juillet 2017 avec Monsieur Lukas Perler, responsable du secteur « Lutte contre les épizootie » à l'OSAV : présentation de la situation actuelle dans le canton et discussion des différentes mesures proposées par le groupe de réflexion.

3. Mesures

Deuxième analyse du lait de citerne

Si une analyse de la concentration d'anticorps BVD dans le lait de mélange commercialisé (lait de citerne) est prévue par la Confédération dans ses mesures de surveillance passive, il est apparu important, aux yeux du SAAV, puis du groupe de réflexion lors de sa constitution, de procéder à une deuxième analyse du lait de citerne dans l'année, et ceci avant le départ vers les estives. L'analyse supplémentaire a été faite ce printemps avant la montée à l'alpage pour éviter le plus possible de réinfections. Cette mesure a également été reprise par les cantons de Zoug, Uri, Schwyz et Unterwald qui ont également connu un pic de BVD. Cette mesure phare sera d'ailleurs reprise par la Confédération qui la mettra en place pour toute la Suisse dès 2018.

Analyse systématique des nouveau-nés

La méthode la plus sûre pour détecter rapidement tous les nouveau-nés IP (porteurs du virus BVD) est d'effectuer une analyse systématique de tous les veaux à leur naissance, comme cela s'est fait

dans la première phase de la campagne d'éradication (2008 à 2012). Le groupe s'est posé la question s'il ne fallait pas introduire une telle mesure dans le canton de Fribourg.

Dans le cadre de ses réflexions, le groupe s'est approché de tous les laboratoires agréés de Suisse, afin de recevoir une offre pour l'analyse de 50'000 échantillons par année. La rencontre du 5 juillet avec Monsieur Perler a aussi permis de connaître le point de vue de l'OSAV sur un tel projet.

Lors de sa séance du 6 septembre 2017, le groupe de réflexion a pris la décision de ne pas donner suite à la mise en place de la mesure en l'état. En effet, il s'agit d'une mesure qui aurait plus de sens dans une perspective nationale que cantonale.

Etude sur la faune sauvage

Constatant qu'un nombre important d'exploitations sous mesure de lutte BVD se trouvait dans le Sud du canton (vallée de la Jogne et de l'Intyamon) et que, dans ces régions, la faune sauvage pouvant être un réservoir du virus BVD (chamois, cerfs ou chevreuils) était particulièrement présente, le groupe a décidé d'organiser un prélèvement d'échantillons sur la faune sauvage des régions concernées, avec pour but également d'infirmier ou de confirmer les résultats de l'étude Casaubon *et al.* 2012.

L'échantillonnage a été effectué sur les animaux morts amenés aux centres collecteurs durant la période estivale et sur des animaux prélevés durant la chasse d'automne. Les résultats définitifs ne sont pas encore connus, mais tout porte à croire que cette piste peut être écartée.

Mesures complémentaires dans le cadre des expositions

Ce sont principalement deux mesures qui ont été prises par le groupe de réflexion.

D'une part, une communication spécifique a été envoyée aux organisateurs d'expositions pour les rendre attentifs aux exigences liées à la situation sanitaire et notamment à l'importance d'annoncer correctement le trafic des animaux à la BDTA.

D'autre part, une analyse BVD est exigée pour chaque animal participant à une exposition régionale ou suprarégionale dans le canton. Ces analyses sont prises en charge par Sanima pour les manifestations jusqu'à la fin de l'année 2018.

Autres mesures du groupe de réflexion

Dans les autres mesures prises par le groupe de réflexion, on peut notamment citer la mise en place d'un tarif préférentiel pour les exploitations désirant effectuer un dépistage volontaire, une aide logistique pour les exploitations sous séquestre partiel et désirant mettre ou recevoir des animaux sur les alpages ou encore des mesures particulières pour les marchés et centres de rassemblement des veaux.

A noter aussi que la mesure d'analyse des cadavres de veaux mort-nés mise en place dès 2013 sur le canton de Fribourg a été étendue à tous les cadavres de veaux de moins d'une année amenés aux centres collecteurs.

4. Communication

Conférences

Une soirée sur la thématique de la BVD et s'adressant aux agriculteurs touchés et à leurs vétérinaires a été organisée par le SAAV à Sâles le 12 avril 2017.

En outre, la thématique BVD a été traitée par le Vétérinaire cantonal lors de deux assemblées de producteurs, soit le 28 avril 2017 lors de l'Assemblée annuelle de la Coopérative fribourgeoise pour

l'écoulement du bétail (CFEB) et le 5 mai 2017 lors de l'Assemblée générale de la société fribourgeoise d'économie alpestre.

Communication écrite

Au printemps de cette année, le groupe a entrepris une communication adaptée à la situation, à savoir une communication via le Terre à Terre (le journal d'information de Grangeneuve adressé aux agriculteurs du canton) en plus du mailing envoyé par le SAgri fin avril 2017 aux 556 responsables des estivages du canton de Fribourg. Ont également parus différents articles entre mars et juin 2017 dans le Terre & Nature, la Liberté et la Gruyère, les Freiburger Nachrichten, le Bauernzeitung et le Schweizer Bauer.

Toujours dans le cadre de ces actions de communication, des flyers accompagnant les décisions de séquestre ont été envoyés aux exploitants touchés par des mesures de lutte, ceci afin de conserver la confiance des agriculteurs et des consommateurs et d'éviter que la branche ne soit encore plus péjorée.

Pour la pâture d'automne, une circulaire rappelant les principes de base a été envoyée par le groupe de réflexion aux 97 exploitations soumises à des mesures de lutte au 6 octobre 2017.

5. Perspective

La situation sanitaire concernant la BVD dans le canton de Fribourg n'est pas réjouissante (automne 2017). Le nombre d'exploitations soumises à des mesures de lutte est encore en augmentation significative lors de la période des naissances. Cette situation suscite beaucoup d'inquiétude auprès des éleveurs du canton. Face à cette situation, le Groupe de réflexion BVD Fribourg a toute son importance. Il permet de réunir les différents acteurs autour d'une même table pour mettre en place des mesures communes et donne aussi la possibilité de provoquer des réflexions plus larges, amenées par différentes sensibilités (vétérinaires, agronomes et éleveurs).

Dans ce contexte, le groupe de réflexion devra continuer son travail en 2018 et ne pas hésiter à innover dans sa recherche de solutions pour améliorer la situation, d'une part sur le plan sanitaire et, d'autre part, pour les exploitations touchées par la maladie. L'OSAV, par l'intermédiaire de Monsieur Lukas Perler, responsable du secteur « Lutte contre les épizootie », a d'ailleurs reconnu que le canton de Fribourg était un cluster d'innovation en ce qui concerne le dispositif BVD en Suisse et qu'il était un modèle.